ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

DU COMITE DEPARTEMENTAL DES VOSGES

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

Le comité départemental de Vosges annonce la tenue de son assemblée générale élective qui se déroulera le **dimanche 30 juin 2024** à Villa Mougenot 130 avenue de Lattre de Tassigny Mirecourt à 9h30

Conformément aux statuts du comité départemental des Vosges, l’assemblée générale réunira les présidents des clubs membres du comité départemental, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale élective se tiendra notamment l’élection des membres du comité directeur et du président du comité départemental des Vosges, ainsi que l’élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération.

L’ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l’assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale le comité départemental des Vosges lance un appel à candidature pour les mandats de son comité directeur ainsi que pour ses 2 mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération.

En application de l’article 4 des statuts du comité départemental des Vosges, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **8 juin 2024** soit 20 jours francs avant la date de l’assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale élective.

Le Président